



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames. 0 fr. 50
Faits divers. 1 fr. 00

Simples réflexions.

Séparation de l'Église et de l'État.

Depuis la Révolution, la séparation de l'Église et de l'État est certes le plus grand et le plus grave débat qui ait eu lieu dans nos assemblées nationales. De part et d'autre, les catholiques courageux et les républicains sincères veulent renoncer au régime devenu maintenant impossible, régime caduc qui, pendant de longues années, a réglé tant bien que mal les rapports de l'Église avec la France.

Et aujourd'hui, le Concordat qui, après tout, ne fut qu'une habile politique du plus habile politicien moderne, paraît fané, même à ses admirateurs. *C'est un bouquet d'hier*, disait l'autrefois, avec humour, M. Jean de Bonnefon. Replacé dans le vase qu'il a longtemps orné, il ne pourrait reprendre son parfum, car les fleurs sèches ne refleurissent pas.

Dans ce divorce du temporel et du spirituel, la question n'est pas maintenant de rechercher et de savoir de quel côté se trouvent les plus nombreux torts et les plus coupables infidélités. Franchement, je crois, à tout bien prendre, il y eut des torts et des infidélités de la part de l'État comme également de la part de l'Église. Que l'État, parfois, se soit montré - permettez-moi ce mot un peu familier - presque taquin vis-à-vis de son allié, ou plutôt, de sa conjointe, je le reconnaît, et c'est un fait.

Mais les évêques - qui représentent l'Église - se sont-ils montrés toujours fidèlement et absolument dévoués à nos principes républicains et démocratiques? N'ont ils jamais abusé ou, du moins, essayé d'abuser de leur influence religieuse sur des consciences naïves de citoyens mal instruits?

Il faudrait un article entier - et un article très long et très documenté - pour faire le procès des torts réciproques et des infidélités communes du clergé de France et de la République Française.

Mais la question d'actualité - question troublante et grosse de conséquences - est de rechercher si vraiment le régime nouveau sera institué pour libérer ou pour opprimer. Sera-t-il un instrument de guerre contre l'Église ou contre la République?

Je réponds: cela dépendra de la sincérité libérale de l'État et de l'Église.

Et j'ajoute avec P. Deschanel: La France va faire une expérience décisive. Le monde de la

conscience soustrait aux prises du pouvoir, l'État affranchi de querelles religieuses, c'est l'idéal; mais il exige, des deux parts, plus de lumière, plus d'intelligence politique, plus de vertu...

Nous devons avoir bonne confiance dans le résultat de cette *expérience décisive*.

Et nous devons avoir bonne confiance, parce que ceux qui veulent la séparation sont de vrais, ou mieux, de vaillants catholiques, n'ayant pas peur de lutter - et c'est leur droit - pour la liberté absolue de leurs croyances et de leur foi... parce que les républicains, les démocrates, les socialistes - et nous sommes de ceux-là - qui demandent la séparation sont des hommes désirant la liberté pour les autres comme ils la désirent pour eux-mêmes et leurs amis.

J'en parle pas des socialistes-révolutionnaires. Presque toujours ils agissent de parti pris.

Non plus, je ne parle pas des catholiques mondains qui dépensent leur temps, leur jeunesse et leur dernier argent à ne rien faire, à flirter, à papillonner, à s'amuser dans les salons. Ces femmelettes - car je dis bien, ce ne sont que des femmelettes - resteront maintenant une *quantité négligeable*. Ils vivent du passé. Ils s'éorgueillissent bêtement d'un blason plus ou moins dédoré... Mais ils sont morts pour l'avenir. Ils deviennent *incapables*. Ils n'ont plus, dans nos affaires publiques, aucune influence sérieuse. Et demain, ils seront gouvernés par les enfants du peuple, par nous autres jeunes qui montons, à coup de talent et à coup d'effort, vers la vie politique...

Bien entendu, ces catholiques là ne veulent pas la séparation. Ça les gênerait. Et puis, ça jette une ombre inopportune sur les fêtes de la grande *season*.

Donc, conclusion de ces quelques lignes, puisque la séparation est inévitable, et nécessaire, puisqu'elle est désirée par des hommes d'opinions diverses mais également amis de la justice et de la liberté pour tous, elle assurera, croyons-nous, le respect à l'Église et la dignité à l'État français.

Et la République débarrassée de toutes ces disputes religieuses, travaillera hardiment à l'étude des vastes problèmes sociaux; elle cherchera des réponses aux nombreux points d'interrogation que pose déjà, d'une façon inquiétante, la démocratie de demain. Le plus possible, elle diminuera l'inégalité des classes et des fortunes. Et pour tous les faibles devant la loi, et pour tous les exploités, elle apportera enfin une justice meilleure et une plus large humanité....

ALPH. POIRIER-BOTTREAU.

LA LOI DE DEUX ANS

La loi de deux ans est donc chose faite.

Comme il fallait s'y attendre, le texte sénatorial a été purement et simplement homologué par la Chambre, à la majorité tout à fait inattendue de 504 voix contre 35.

C'est un gros et légitime succès pour les partisans du nouveau régime militaire.

LA POLITIQUE EXTERIEURE.

Le Péril Jaune

Quelles seront les conséquences mondiales de cette malheureuse guerre russe-japonaise? Malgré la continuation des hostilités, il semble bien prouvé maintenant que la Russie ne pourra jamais reprendre ce qu'elle a perdu, tout au plus une victoire pourra-t-elle venger son honneur militaire et lui permettre de conclure la paix sans trop s'abaisser aux yeux des diplomatiques européennes. Voici donc le Japon entré en vainqueur à Moukden, établi sérieusement dans la capitale mandchoue, laquelle, après avoir été le centre des opérations russes, va devenir le pivot des troupes du maréchal Oyama. Les Chinois ont, désormais, leur opinion faite et le réveil de la race jaune va commencer.

Le péril jaune, que voilà un mot qui a épouvanté les foules il y a un an, lors des premiers désastres de la flotte russe, mais où l'avait oublié depuis. De nouveau, il circule sur toutes les bouches et cette fois avions que la peur est plus justifiée. Il ne faudrait pas cependant s'en épouvanter autre mesure. Les conceptus nippons sont trop larges pour leur permettre d'en assumer la tâche et la fatigue occasionnée par la lutte actuelle n'est pas près de disparaître.

ARLEQUINADES.

Le *Rire Saint-Pierrais* tout comme un noyé qui s'accrocherait à une épave pourrie, nous fait le reproche d'être des cléricaux. De sa part cela dé passe vraiment les bornes de l'absurdité.

Comme Arlequin, il prend donc tous les masques, ce journal, et naturellement pour en changer le plus souvent possible d'après les circonstances du moment ou les intérêts du jour.

Car le brave *Rire* je l'ai connu, moi, bien évidemment dans toute l'acceptation du mot.

Ne vous souviendrait-il plus, par hasard, d'os cris d'orfraie que poussaient ses rédacteurs quelques temps après l'expulsion des Frères de Ploërmel? Quel bruit n'a-t-on pas fait en ce moment là et quelle réclamation assourdissante!!!

N'avait-on même pas imaginé d'accuser Légasse d'être la cause de cette expulsion.



Et plus tard, ce même journal qui était commandité, écrit en partie par des gens qui faisaient leurs pâques et qui malgré cela — une chose n'empêche pas l'autre — mangeaient fort dévotement du prêtre à tous les déjeuners — surtout les jours de carême — n'a-t-il pas, dis-je, ce même journal au moment des élections de la délégation, proné, vanté, exalté, la candidature de l'éloquent défenseur des manifestants prévenus dans l'affaire de l'expulsion des Frères de Ploërmel. Certes, maître Delmont n'était pas un clérical; cela n'a pas empêché cependant le *Réveil* de s'être servi de cette fameuse affaire pour battre fortement en son honneur le tambourin électoral.

Et moi, je serais devenu subitement un clérical, parce que j'aurais été l'avocat de la Fabrique et de Monsieur le curé — comme dit le *Réveil*. Pourtant je ne m'use pas les genoux et les lèvres à prier, et à vingt-cinq ans je ne m'amusaïs pas non plus à construire de petites chapelles dans un grenier comme d'autres ont pu le faire.

Aussi le reproche de cléricalisme prête à sourire lorsqu'il émane d'une feuille qui l'année dernière encore, faisait sa campagne électorale sur la construction de l'église si vous plait, allait jusqu'à se réclamer des manes de l'abbé Letournoux et formait des imprécations terribles contre un prétendu insulteur de prêtres.

A son début, et pendant longtemps, le *Réveil Saint-Pierrais* pouvait donc servir de supplément — oh d'assez triste supplément je le confesse — à toutes les *Croix de France*. Maintenant il serait devenu tout d'un coup anti-clérical et socialiste. Personne ici à Saint-Pierre n'est assez niaud pour le croire.

Qu'ils ne viennent donc pas les donneurs d'eau bénite, anciens élèves de religieux et vieux rats de sacrerie, accuser de cléricalisme des gens qui, eux, ne se servent pas de leurs idées religieuses, comme d'un étendard.

Qu'ils ne viennent pas non plus les faux socialistes qui, pour servir des rancunes personnelles, ont essayé et essayent encore de nuire aux ouvriers Saint-Pierrais en leur enlevant le travail de l'Église, insinuer que nous ne serions pas d'excellents républicains.

Après le 2 avril, en évitant toute espèce de manifestation, et en n'exerçant aucune représaille contre des adversaires vaincus, nous avons tout fait pour ramener dans ce pays l'apaisement tant désiré. Si l'on nous force aujourd'hui, malgré nous, à continuer la bataille eh! bien, nous la livrerons cette bataille, mais ce sera sans trêve, ni grâce, ni merci.

J.-F. POMPÉI.

À Travers la Mode

La mode est au Louis XV. De plus en plus il s'empare de nous. Avant la jaquette et les corsages dont je parlerai prochainement, nous voici à la question chapeau. Ces derniers forcément suivront le mouvement et le style de la toilette. Toujours le chapeau Louis XV à bord très étroit devant mais très relevé, parfois même un peu trop derrière, posé crânement sur les cheveux à peine ondulés... encore le marquis et le tricorne. Cà et là, quelques petites toques — mignon turban orné simplement d'une plume de côté — lancées pour la saison théâtrale où elles eurent leur succès et qui apparaissent timidement pour la ville. Toutes les pailles seront très grosses, mais aussi très légères. Encore quelques grands chapeaux à calottes plus ou moins hautes mais sûrement les formes décrites domineront. Comme garniture, la grande vogue sera pour le ruban, une heureuse innovation — c'est l'apparition d'un ruban en faille brodé de picots de cordonnet — ce ruban eut une très grande vogue il y a une douzaine d'années. On les fait de toutes teintes, des plus pâles aux plus rives. C'est du reste la garniture solide et pratique par excellence.

Comme fleurs, toutes sont bien accueillies, j'ai vu de très jolies choses, par exemple de mignonnes roses pompon entourées de pâles myosotis; de modestes violettes des bois ayant comme feuillage le léger capillaire, et aussi, de très larges pensées avec ruban à picots, même nuance. C'est nouveau, frais, original. Les roses, — il y en a de toutes teintes, depuis

les vertes jusqu'au marron, — sont très s'urent assorties à la paille du chapeau. On en fait beaucoup en mousseline et en soieries, très transparentes, ce qui permet d'obtenir des degrés de tons exquis. Et je vous assure, tout ce Louis XV, moderne, avec son cachet bien parisien, est du plus gracieux effet et nous avons ainsi un peu de la silhouette des jolies marquiselettes d'autan... .

Méliane.

Paris. Avril 1905.

Service Médical.

Enfin, il faut espérer que nos malades ne seront pas privés de médecins.

Le Conseil d'Administration s'est aperçu de la nécessité d'un troisième docteur, et cela, sans engager les finances locales plus qu'il n'était prévu dans le projet présenté. Ce troisième médecin ferait le service de l'île-aux-Chiens où il résiderait pendant la mauvaise saison, et viendrait, durant l'été, tout en remplissant le même service, loger à l'hôpital de St-Pierre auquel il serait attaché comme prévôt.

Si définitivement, le projet était arrêté sur cette base, les conséquences en seraient heureuses pour la colonie entière.

LA MORUE FRANÇAISE

Lettre de M. L. Légassé au Ministre des Colonies

Louis LÉGASSE, Délégué des îles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies à Monsieur le Ministre des Colonies

Paris.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les maisons de Commerce «Sécheries de Port de Bouc, de Marseille, S. M. Légasse neveu & Cie, de Bayonne; Emile Houdouc, de St-Malo, avec leurs succursales de Saint-Pierre & Miquelon, viennent de décider de se fonder en une seule Société : « La Morue Française».

Cette Société, au capital de trois millions, va grouper l'armement de plus de cinquante navires et bateaux pêcheurs, montés par plus de mille marins.

Cette fusion a été motivée par la crise intense qui sévit sur l'armement français à Terre-Neuve et sur notre Colonie de Saint-Pierre et Miquelon. La Société Nouvelle, en réunissant dans son sein les maisons les plus importantes de cette Colonie ainsi que de l'armement français à Terre-Neuve, veut tenter un effort suprême, pour sauver la pêche française, en notre Colonie Nord-Américaine, et empêcher les négociants étrangers de Terre-Neuve de s'emparer du monopole qu'ils rêvent à leur profit, du commerce de la morue dans le monde.

Depuis quelque temps, favorisés par un concours d'événements heureux, fortement aidés et appuyés par leur Gouvernement, nos plus redoutables concurrents poursuivent avec acharnement, d'une part, la ruine de la pêche française et d'autre part, leur œuvre d'accaparement et d'absorption du marché mondial de la morue.

Les Terre-Neuviens poursuivent la réalisation de ce monopole avec une énergie, une volonté et des moyens tels que pour ne pas leur permettre d'arriver à leurs fins, les promoteurs de la Société Nouvelle ont pensé qu'il fallait réunir, en un seul bateau, les forces divisées de l'armement et les faire marcher avec prudence, ténacité et confiance vers le même but, sous une direction ferme, opiniâtre et intelligemment comprise.

Mais vous savez, Monsieur le Ministre, combien les Terre-Neuviens ont d'avantages sur nos nationaux; la boëtte abonde chez eux ainsi que les bois de constructions et la plupart des objets d'armement. Dans ces conditions, et par suite de la présence, sur place, de leurs pêcheurs, ils arment à environ cinquante pour cent meilleur marché que nous.

Pour triompher dans cette lutte économique, nous devons moderniser, en son ensemble, notre industrie. Et tout d'abord, nous devons pêcher nous-mêmes, dans les eaux neutres, la boëtte que

les Terre-Neuviens refusent aujourd'hui de nous vendre. Nous devons pêcher cette boëtte et la conserver ensuite dans des appareils réfrigérants pour que nos bateaux français de pêche puissent s'en approvisionner, toutes les fois qu'ils en auront besoin.

Tous les membres de la Nouvelle Société « La Morue Française » sont dévoués à ce but.

Au nom de la Colonie de Saint-Pierre et Miquelon, qui pourra nommer un comité spécial à cet effet, j'ai l'honneur de demander au Gouvernement français de vouloir bien aider cette initiative courageuse, par son concours à la fois moral et financier.

Une subvention de deux millions que le Gouvernement accorderait, — s'entourant de tous les moyens de contrôle nécessaires — à un comité de pêcheurs et d'armateurs, dans lequel seraient représentés les pêcheurs coloriaux et métropolitains ainsi que les armateurs, aurait pour but :

1o De contribuer aux dépenses que vont nécessiter les tentatives de pêche du hareng et de l'en-cornet dans les eaux françaises et extra-territoriales, tout autour de St-Pierre et Miquelon et sur la côte sud de Terre-Neuve, mais en dehors des trois mille formant la zone où la colonie anglaise peut revendiquer ses droits territoriaux.

2o De permettre le paiement d'une partie des établissements frigorifiques que l'on construirait aux îles de St-Pierre et Miquelon pour la conservation de la boëtte.

Il serait trop long de vous énumérer ici, Monsieur le Ministre, les avantages multiples et considérables qui résulteraient de cette nouvelle organisation, pour l'industrie de la pêche et l'avenir de notre vieille colonie de St-Pierre et Miquelon dont la ruine est d ce point escomptée par nos rivaux que le « Trade Review » du 1 Février 1905, organe officiel du commerce et de l'industrie de St-Jean de Terre-Neuve disait sous le titre

« PAUVRE SAINT-PIERRE !!! »

Elle sera inhabitable dans un ou deux ans
tant elle est pauvre!

Le Conseil des Ministres, je n'en doute pas, ne refusera pas d'examiner avec bienveillance notre requête et les efforts que nous faisons pour reconstituer, sur des bases modernes, les avantages que les anciens traités nous donnaient à Terre-Neuve. Notre Colonie de Saint-Pierre et Miquelon, notre commerce et notre industrie ont abandonné la jouissance de ces priviléges, lors de la récente entente franco-anglaise, pour ne pas contrarier un accord international, favorable aux intérêts supérieurs de notre nation.

Après les assurances que j'ai reçues de vous et de Messieurs les Ministres de la Marine et des Affaires Etrangères, je suis certain que le Gouvernement tiendra à favoriser la réalisation de cette œuvre éminemment française et tout à fait urgente de solidarité nationale et sociale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Louis LÉGASSE.

D'autre part, en vue de répondre à de malveillantes insinuations, la lettre suivante a été adressée au Républicain de St-Malo.

Monsieur le Directeur,

Il a plu à un correspondant anonyme de Saint-Pierre d'annoncer la formation d'une Société, sous une forme tendancieuse qui a suscité des récriminations bien légitimes de certains armateurs. En ma qualité d'administrateur délégué des Sécheries de Port-de-Bouc, je tiens à protester contre les insinuations malveillantes de ce journaliste improvisé.

La nouvelle société en formation n'a qu'un but, celui de grouper des efforts individuels, dans l'intérêt de l'industrie de la pêche à la morue, de la colonie de Saint-Pierre et du pavillon national.

Devant armer plus de cinquante bateaux pêcheurs, la prospérité de l'armement est son unique souci, ses intérêts sont identiques à ceux de tous les armateurs et de tous les pêcheurs, et elle espère bien continuer avec les très honorables maisons si perfidement citées et toutes autres de St-Pierre et de la métropole, les excellentes relations que les Sécheries de Port-de-Bouc n'ont jamais cessé d'entretenir.

Ceci dit, pour mettre fin à toute polémique de nature à rompre l'entente cordiale qui doit exister entre tous les armateurs français dont la seule pré-



culation devrait être de lutter contre leurs redoutables rivaux étrangers qui donnent un si bel exemple de solidarité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur délégué,
E. HOUDUC.

Note. — Des intéressés de la future société *La Marine française*, ont commencé et continué leurs achats à 25 francs le quintal de morue verte livrable à St-Pierre, prix qui n'avait jamais été pratiqué jusqu'à ce jour, pour achats à livrer avant le commencement de la campagne de pêche. Es-tu assez significatif de la part des gens qui cherchent à ruiner les pêcheurs et abaisser les cours ???

M. Louis Légasse a adressé une protestation à peu près semblable à celle de M. Houduc au *Nouvelis de Bretagne*.

VIEUX SOUVENIRS.

Le Lamothe dont parle le *Réveil* serait-il bien le même qui a séjourné à Saint-Pierre et dont le dernier de l'une de nos personnalités les plus décoratives du pays et les plus chères au susdit *Réveil* aurait gardé un vieux et cuitant souvenir???

Nous serions heureux d'être renseigné à ce sujet.

LES SPORTS

L'Exposition de 1907 aura décidément pour cadre le Champ-de-Mars, le Trocadéro et la Seine, c'est-à-dire la superficie exacte de l'Exposition universelle de 1878.

Elle comprendra deux palais principaux de dimensions colossales : la Galerie des machines, déjà existante, et un Palais des sports, à peu près aussi vaste, destiné à subsister pour toutes les réunions sportives et artistiques postérieures. L'entrée monumentale sera formée par les piliers de la Tour Eiffel, flanqués de chaque côté d'autres palais commandant des pistes circulaires affectées aux exercices des voitures et des cycles.

Le budget prévu est de 28 millions, dont 1 million sera fourni par l'Etat, 3 millions par la ville de Paris, 9 millions par les entrées, 8 millions par les concessions d'emplacement, le reste par des recettes diverses.

L'Exposition sera divisée en 9 groupes comprenant 45 classes, savoir : 1o Enseignement et vulgarisation (institutions, procédés de vulgarisation, sociétés d'encouragement, législation, cours d'enseignement, matières premières); 2o Procédés de fabrication (machines, organes mécaniques, électricité, pneumatiques, carrosserie); 3o Automobiles et véhicules mécaniques (transports en commun, automobiles, cycles, navigation, aéronautique); 4o Concours techniques et expériences (épreuves de vitesse, concours); 5o Tourisme (services de tourisme, ponts et chaussées, équipement, hygiène); 6o Jeux sportifs (équipements,

materiel, patinage, jeux d'adresse, chasse, tir, surveillance, etc.); 7o Concours de sports (sauvetege, gymnastique, escrime, pêche, exercices militaires, etc.); 8o Elevage (chevaux, matériel hippique); 9o Courses (concours hippiques).

L'Exposition durera cinq mois. Elle comportera comme attractions, outre les courses, les concours, les raids, les championnats, cinq grandes fêtes, corsos, fleuris, joutes, fêtes vénitiennes, tournois carrouselis, jeux antiques, courses de ballons, combats de gladiateurs, etc.

Reste à régler le rôle de principe par le Conseil municipal de Paris; mais il est en majorité favorable, ce qui permet de supposer que le premier coup de pioche ne tardera pas.

Jean de GAILLON.

Mgr. LÉGASSE et la Presse Parisienne

L'article que nous insérons aujourd'hui a été publié, le 26 mai 1903, dans Le Gaulois par François Coppée de l'Académie française.

Pour l'Eglise de Terre-Neuve

On sait que l'église de Saint-Pierre et Miquelon, l'unique et vieille église de bois, a été récemment détruite par un incendie, et avec elle, le presbytère, les objets du culte, tout le chétif trésor de la paroisse ; et l'on sait aussi que Mgr Légasse, le préfet apostolique qui remplit là-bas, avec un zèle admirable, les fonctions de curé, est venu en France où il tend la main afin de donner à nos pauvres compatriotes de Terre-Neuve une nouvelle église.

Il n'ignore point que l'heure n'est guère favorable, que, chaque jour, la charité doit faire un nouvel effort. Hier, c'étaient les pêcheurs bretons, aujourd'hui ce sont les Sœurs et les religieuses dispersées et dépourvues qu'il faut secourir.

N'importe ! l'excellent prêtre veut réussir et nous croyons qu'il réussira. Car, la générosité des catholiques français est inépuisable et l'œuvre qu'il leur recommande aujourd'hui l'adresse en même temps à leur patriotisme et à leur foi.

là-bas, au Nord de l'Amérique, sous un ciel incrévable, dans les glaces l'hiver, dans le brouillard l'été, palpite un débris de la France d'autrefois. Des familles, jadis venues de Bretagne, de Normandie, du pays basque, sont là depuis trois siècles, et c'est là aussi que nos Terre-Neuvas viennent se livrer, tous les ans, au rude labeur de pêcher et saler la morue. Tout le monde est pauvre et tout le monde est fortement chrétien, dans la vieille colonie. Pour ces braves gens, l'église est le seul endroit où ils aient un peu de bonheur. Ils y prient d'abord, et certains de n'obtenir presque rien en ce monde, ils y demandent à Dieu l'espérance de la

paix et de la joie éternelles. Dès plus, c'est là qu'ils goûtent leurs rares moments de bien-être et de repos. Il fait froid, dehors ; on a chaud dans l'église. Dehors, c'est la morne brume et le triste silence. Dans l'église, les cierges brûlent, on chante en choeur, on vit dans l'harmonie et dans la clarté. Ici, la maison de Dieu est aussi le cercle de famille, le foyer commun, et, pour ces Français si loin de la terre natale, le lieu où ils retrouvent la douce atmosphère de la patrie.

Maintenant, ils n'en ont plus d'église. Quel désastre !

Pour en avoir une nouvelle, ils ont donné toute leur misérable épargne. Il faut entendre Mgr Légasse, quand il raconte les larmes aux yeux, cent traits touchants à cet égard. Un vieux marin offre une dizaine de pièces d'or, tout ce qu'il possède. Une petite fille supplie sa mère de ne pas lui acheter de robe neuve. Depuis qu'il est en France, le bonjour de Saint-Pierre qui s'épouse en démarches, en voyages, en discours, a rencontré aussi bien des générosités chez les grands comme chez les petits. Mais hélas ! qu'il est encore loin du but. Car la bâtisse coûte cher sur le banc de Terre-Neuve. Aucuns matériaux, ni bois, ni fer, ni ciment. Il faut amener tout cela de loin et à grand frais.

Comment trouver les ressources nécessaires pour cette grosse dépense ? Mercredi et lundi prochains une vente aura lieu, sous le haut patronage de S. M. la reine Nathalie de Serbie. Vendredi, c'est René Deunic qui parlera avec éloquence, ce sont de nobles artistes qui donneront un concert. Tant de bonnes volontés n'est-ce pas admirable ? Mgr Légasse recueille avec reconnaissance les moindres gouttes de cette pluie bienfaisante. Mais c'est un orage d'aumône, un torrent de charité qu'il faudrait.

On peut l'obtenir. Presque toute la presse s'est emue devant ce malheur et ma voix si faible soit-elle, sera entendue à son tour des lecteurs du *Gaulois*. Ils sont tous croyants et patriotes. Ils songeront avec émotion et ils viendront abondamment en aide à ces descendants des colons de la Vieille France et aux braves marins qui vont chaque été, gagner leur pain en risquant leur vie dans ces lointains et dangereux parages.

Oui, nos lecteurs amis voudront contribuer, et dans une large mesure à l'érection de ce clocher sur lequel flottera notre drapeau. Pour cette bonne et belle œuvre, je ne leur promets qu'une seule récompense, mais qui semblera infiniment précieuse à des cœurs vraiment chrétiens. C'est dans la nouvelle église de Terre-Neuve, la naïve prière de tous ces pauvres, de tous ces humbles de cœur, qui sont les bien aimés du Dieu qui parlait sur la montagne. Il exaucera certainement leurs vœux en faveur de leurs bienfaiteurs.

François Coppée
de l'Académie française

No 8 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Si-Manap a fait un brusque mouvement pour s'éloigner ; mais sa curiosité l'emporte : il veut en entendre, et se dissimule derrière l'Arabe, il jette un regard anxieux sur Giro-Batou dont le visage s'est subitement assombri.

— J'avais une fille, Mangana, dit celui-ci, d'une voix basse, qui a tout à coup perdu son éclat.

— Est-ce qu'elle est morte ? demande le Panlima avec intérêt.

— Je n'en sais rien.

— Comment !

— Elle était trop belle pour de pauvres gens et me nous soupire Giro-Batou, et trop bonne !...

— L'aurait-on enlevée ?

— Oh ! elle était aussi sage que belle. Jamais elle n'a manqué à l'Adat.

— C'est le Koran qu'il faut observer, dit sévèrement l'Arabe.

— Ni à l'Adat, ni au Koran, rectifie simplement Giro-Batou.

— Mais enfin, qu'est-elle devenue ?

— Disparue ! Panlima.

Depuis longtemps ?

— Depuis sept ans.

— Et tu ne l'as pas cherchée ?

— Pendant des mois et des années ! Mais... entre la mer, la jungle et la forêt... on est bien petit pour fouiller les vastes espaces ! On a beau se hausser, on ne peut voir bien loin... Il n'aurait fallu une armée pour faire des recherches sérieuses.

— Mon pauvre Giro-Batou ! dit Panlima ému, en lui prenant la main.

Et apercevant alors Si-Manap :

— C'est mon meilleur ami, lui dit-il, le plus brave de mes lieutenants, un fier homme !

Mais Si-Manap a tressailli au nom de Mangana et comme si un fantôme effrayant se fut dressé entre lui et le père de la malheureuse jeune fille, il tourne vivement le dos et s'empare du bras de Sou-A-Ki, qu'il voit venir à lui et qu'il emmène, paraissant avoir les plus urgentes communications à lui faire...

— Quelle belle fête ! s'écrie le Chinois, ravi de cette familiarité à laquelle il n'a pas été habitué. Et se rapprochant, en baissant le ton, pour lui faire une confidence :

— Maintenant que Si-Manap va avoir une grande dame dans sa belle maison, est-ce qu'il ne va pas demander au Sultan la concession de la forêt de Paréh ? La grande forêt ajoutée à la plantation, c'est cela qui lui ferait un beau domaine !

Si-Manap jette au Chinois un regard défiant. Cette question a tout à coup changé le cours de ses préoccupations. La forêt de Paréh ! certes ! il y avait bien pensé et déjà il avait essayé, mais en vain, d'amener le Datou à ce projet...

— Nous en recueillerons Sou-A-Ki... Je ne suis pas encore décidée... Mais nous pourrions voir... Il faudrait d'abord en parler au Datou Loban, mon beau-père...

— Comptez sur moi ! fait Sou-A-Ki, d'un air entendu.

Les Datous avaient rejoint le Panlima et l'Arabe et les emmenaient à la maison avec l'Imam et le Hadji, pendant que dix bouchers improvisés découpaient les quartiers de buffle sous les bananiers. Sou-A-Ki s'était rapproché des Datous.

Si-Manap tout à ses convoitises que le Chinois venait de réveiller ardentes, éprouvait le besoin de s'isoler un moment. Il s'était avancé jusqu'à la rivière et, rêveur, regardait l'eau qui coulait doucement, avec de petites ripples, entre les embarcations amarrées à l'embarcadère.

A ce moment, un yellow, une fine pirogue, suivant le fil de l'eau, rallentait sa marche et virait lentement pour accoster.

Deux hommes, le torse nu, qu'il était aisé de reconnaître à leur coiffure, et à leur sarrong de forte étoffe, pour des Orangs-Battaks, pagayaient l'un à l'autre à l'arrière de la pirogue.

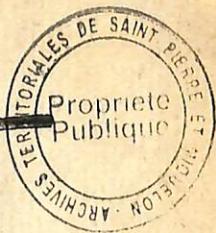
Au milieu du yellow, un tout jeune homme debout, la taille élancée et élégante, drapé à l'antique de deux sarrongs de couleur sombre, dont l'un, ceignant les reins, tombait jusqu'à ses pieds, tandis que l'autre était jeté sur ses épaules comme un manteau, coiffé d'un mouchoir en turban, qui semblait être une couronne, tant sa physionomie était aérienne, la main gauche appuyée sur le manche d'un poignard passé à sa ceinture, dirigeait, d'un geste de la main droite, le mouvement de ses pagayeurs.

Mais un sampon aux beaux coussins rouges, en travers de l'embarcadère, empêchait le yellow d'accoster.

— A qui le sampan ? cria l'enfant.

— A moi, répondit Si-Manap, qui était seul sur la rive.

Le jeune Manap jeta sur Si-Manap un regard



CHRONIQUE LOCALE

Construction de l'Eglise.

On nous apprend que le Conseil d'administration a enfin approuvé, à la majorité, les projets de reconstruction de l'Eglise. C'est donc cent ou cent-cinquante mille francs, au minimum qui pourront rentrer, de ce fait, dans la poche des ouvriers St-Pierrais. Nous nous félicitons de la fin d'un conflit qui durait depuis déjà trop longtemps. Pour notre pays, la reconstruction de l'Eglise était surtout une question économique de haute portée et, à ce titre, tout socialiste sincère devait ardemment la désirer.

L'Administration conserve, paraît-il, une des ailes du Palais de justice. Nous serions heureux qu'elle puisse en tirer partie.

Notre administration a su également utiliser l'Ouvroir comme école des filles. Certes, on ne pouvait faire de cet établissement, un meilleur usage.

C'est le cas de dire tout est bien qui finit bien. La Commune s'enrichit de 19,000 fr. la Fabrique construit son église et la ville s'enjolive.

Il n'y a que quelques grincheux qui ne sont pas contents, mais leur opinion ne compte plus dans le pays.

Avancement mérité.

M. *Cousturier* vient d'être nommé au Gabon Lieutenant-Gouverneur de 2e classe. Ce poste lui vaut dix mille francs de plus par an. La *Vigie* lui adresse toutes ses félicitations en même temps que ses plus vifs regrets de le voir partir si vite.

Cet administrateur avait pris en affection notre petit pays au sort duquel il s'intéressait vivement. Il était fort sympathique à toute la population et particulièrement à la population ouvrière et maritime.

M. *Angoulvant* le remplace. C'est un jeune, et l'on nous fait les plus grands éloges sur son intelligence et son énergie.

Départ d'un fonctionnaire.

M. *MICHAS* dont nous annoncions précédemment le rappel en France vient d'être nommé lieutenant de juge à Pondichéry. Ce fonctionnaire qui devrait partir par ce courrier a obtenu un sursis de quinze jours.

A ce sujet — et certains bruits courant en ville — nous engageons vivement la population St-Pierraise, malgré les haines que ce magistrat a pu se créer au cours de ses fonctions, à éviter toute manifestation antipathique lors de son départ.

tranquille et, peu imprévisionné sans doute par la richesse de son costume :

— Eh bien ! dit-il, écarter-le !

Si-Manap chercha autour de lui pour voir s'il n'y avait personne à qui cet ordre pût s'adresser. Mais, subjugué par le grand air de celui qui le lui donnait, il obéit.

— Conduis-moi au Datou, continua l'enfant sur le même ton, dès qu'il eut touché terre.

— Mais... réclama gauchement le Malais, sais-tu qui je suis ?

— Je le saurai si tu me dis ton nom.

— Je suis Si-Manap, le gendre de Datou Loba', dont on célèbre aujourd'hui les noces !

— Tant mieux ! Tu vois bien que je ne pouvais mieux m'adresser.

Ces mots prononcés simplement, avec une bonne humeur finement râilleuse devant l'air ahuri du beau Malais, achevèrent de l'interloquer.

— Et qui annoncerai-je à mon beau père ? demanda-t-il.

— Le Radjah de Morbo.

Si-Manap fit machinalement son sumba, en portant ses deux mains jointes à son front. — Ce titre de Radjah l'impressionnait... Ah l'être Radjah !...

Il marcha devant Ari, transformé depuis la veille, dans ses vêtements d'homme qu'il portait pour la première fois. — Il avait bien prouvé déjà qu'il méritait de les porter !

Le Datou accourut sur la véranda, à la rencontre de son hôte.

Ari se courba devant le vieillard, abaissant son front jusqu'à son genou. Le Datou s'empressa de le relever :

— Viens, mon enfant. Je suis heureux de te voir.

Il le fit entrer dans la première salle où il lui

Une Épave.

Mercredi matin, une baleine mesurant 21 mètres 70 était trouvée échouée à Savoyard. Mise en vente, elle n'a pu trouver aucun acquéreur.

NOUVELLES MARITIMES

Mouvement du port de St-Pierre

Arrivées

La goëlette *Mac Late* venant de T/N. avec provisions de pêche.

**

Les goëlettes *Pierre-Bernard*, *Alice-Paul*, *Ettinelle*, *Active*, venant de St-Servan avec passagers et marchandises.

**

La goëlette *Curieuse* venant de Granville avec passagers et marchandises.

**

La goëlette *Antoinette* venant de Boulogne avec passagers et marchandises.

**

Le vapeur *Pro-Patria* venant de Halifax avec passagers et marchandises.

**

La goëlette *Vigilante* venant du banc avec 300 quintaux de morues.

Départs pour le Banc

Augustine - Rieuse - Normande - Anita - Union - Gustave-Prosper - Seine - Louise-Marie - Malouine - Jeune-Aristide - Léon-Emilie - Mouche - Joseph-Antoine - Emilie-T. - St-Rock - St-Paul - Mar - Joséphine - Maurice - Eugénie - Jeune-André - Bordelaise - Adèle-Emilie - L-H-B - Charles-Jules - Rosalie - Margot - Reine-des-Anges - Marie-Andréa - Agonaise.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Une Maison avec Cave et Grenier

rue Félix.

S'adresser à M. J. Marie, pâtissier.

Philippe Leguia

A l'honneur de prévenir les Saint-Pierrais qu'il ouvrira, à SAVOYARD, un café-restaurant, à partir du dimanche 7 mai prochain.

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

UNE

personne très recommandable

demande à se placer

comme cuisinière

ou gouvernante

de maison

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Une femme de ménage

Pour diriger l'intérieur d'une ferme

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

de gré à gré, pour cause de départ au domicile de M. TROTOUX maison Noël Cormier.

Salle à manger — Chambre à coucher — Utensiles de cuisine — Carpette — Bureau — Berceuse en rotin — Voiture d'enfant — Lampe à suspension — Canapé — etc.

JEUNE FILLE

soriant de l'Ouvroir

demande

place de bonne d'enfants

S'adresser au bureau du journal

Imp de La « Vigie » Gérant A. - P. Bottreau.

ceau de viande ou de poissons, le posait devant lui, dans le vallon qu'il s'était creusé sur un versant de la montagne de riz, très séparé de celui des convives qui mangeaient au même plat, et, après y avoir ajouté quelque ingrédient, roulait le tout dans le riz et en formait, du bout des doigts, une boulette qu'il portait à sa bouche. Parfois, on se faisait des politesses : le président du plat, trouvant un bon morceau de buffle, le prenait délicieusement entre le pouce et l'index et l'offrait à un de ses commensaux qui le recevait à la bouche comme une communion en faisant un sumba.

De nouveaux plats à cloches succédaient aux premiers, portant le *riz poutout*, le gâteau des fêtes, un riz rouge préparé au sucre de canne, et des pâtes variées. — Et comme le repas était de grande cérémonie, on avait placé à côté de chaque convive un bol plein d'eau, où il pouvait tremper ses doigts pour les laver.

L'eau fraîche était aussi la seul boisson de ces gens sobres. Les coeurs se dilataient néanmoins, les langues se déliaient sous l'influence de cette bonne chaire.

Tu vas à Deli, mon fils, disait le Datou à Radjah-Ari. C'est un grand honneur pour toi. — Quel âge as-tu ?

— Quatorze ans, Datou.

— Il a dû t'en coûter de quitter ton kampong à cet âge. Mais tu t'instruiras à la Cour; tu deviendras un grand homme...

— Sans cesser d'être un Battak, Datou.

— Sans doute. On ne te demande pas cela. Chacun est libre de garder son Adat. Il y a de braves gens chez les Battaks et ton père était des meilleurs.

— Merci, Datou.

à suivre.

Chaque convive, se servant de sa main comme fourchette, prenait dans les plats creux un mor-